

Règlement Sportif

Valides-Handicapés TOUS à l'Eau

Présentation

Dans le cadre de la journée internationale de la personne handicapée, les Comités Départementaux de Natation, Sport Adapté et Handisport de la Gironde organisent une compétition par équipe en mixité Valides Handicapés.

Les épreuves de natation permettent à chaque nageur de participer quel que soit son niveau de pratique. Des épreuves individuelles courtes couplées à des relais permettront de vivre une manifestation festive et conviviale.

Dimanche 5 Décembre 2021

Piscine Tissot - 46 Avenue Léon Blum à Bordeaux

Ouverture des portes à 13h30 – Début de la compétition à 14h30

Composition des équipes

Chaque équipe est composée de 4 nageurs : 2 nageurs valides (*14 ans et +*), 1 nageur Sport Adapté et 1 nageur Handisport.

Afin d'amener un challenge à la compétition, le Comité d'Organisation se chargera d'harmoniser le niveau des équipes : les nageurs handicapés les plus performants concourront avec les nageurs valides les plus lents et inversement.

Les nageurs seront obligatoirement licenciés dans une des trois fédérations : FFN / FFH / FFSA.

Le Groupe de Pilotage a ciblé un maximum de 24 équipes engagées.

Le Comité d'Organisation vous fera parvenir la constitution des équipes le jour J

Epreuves

Les séries du 50 Papillon et 50 Brasse sont ouvertes aux nageurs FFN. Chaque nageur valide choisit l'une de ces épreuves lors de son engagement.

Le 50NL étant réservé aux nageurs FFSA et FFH.

14h30 – Composition et Défilé des équipes

15h - Relais 4 x 50 NL > Chaque Sportif nage un 50m

15h20 - 50 Papillon valide > Le 1^{er} nageur valide de l'équipe (*série valide*)

15h30 - 50 NL Sport Adapté > Le nageur Sport Adapté

15h50 - 50 NL Handisport > Le nageur Handisport

16h10 - 50 Brasse Valide > Le 2^{ème} nageur valide (*séries valides*)

16h20 - 4 x 50 m 3 Nages > Chaque sportif nage un 50 m (*nage imposée Pap/Br/NL*)

16h45 – Cérémonie Protocolaire et Goûter

17h30 – Fin de la journée.

Classement

Le nageur valide ayant réalisé la meilleure performance de chaque épreuve rapportera 24 points à son équipe, le second 23 points....

Les nageurs FFH et FFSA les plus lents ne sont pas les moins bons au regard de leur handicap !

Leurs performances seront classées selon la réglementation sportive de leurs fédérations respectives (en fonction de leur classification). Le premier rapportera également 24 points à son équipe, le second 23 points...

Le cumul des points de chaque équipe permettra d'éditer le classement général de la compétition.

Engagements

Les clubs devront inscrire leurs nageurs avant le **Lundi 29 Novembre par mail à :**

contact@cda33.org

Comité Départemental Sport Adapté de la Gironde

153 rue David Johnston

33 000 Bordeaux

